

## 6. NAISSANCE DIFFICILE

**P**ierre Du Gua, Sieur de Monts, ne se laisse pas décourager par son infortune et proteste auprès du roi Henri IV de la perte de son monopole en Nouvelle-France. Il gagne son point et réobtient la commission en janvier 1608, conservant son titre de lieutenant général.<sup>1</sup> Il garde à son service Champlain et lui donne le titre de lieutenant. Celui-ci, ayant visité la vallée du Saint-Laurent, persuade de Monts que Québec est un endroit idéal pour un établissement de colons et pour la traite des fourrures.<sup>1</sup> Il fonde Québec en juillet 1608, d'où il fait des incursions vers l'intérieur du pays. Après deux voyages en France en 1610 et 1611, il obtient la protection du prince Henri de Condé, vice-roi de la Nouvelle-France, qui le nomme son lieutenant général.<sup>1</sup> En 1613 Champlain remonte la rivière Ottawa alors qu'en 1615 et 1616 il navigue jusqu'au lac Ontario. Lors d'un voyage en France vers 1618, il essaie de faire accepter l'idée d'une colonisation du Canada et se voit confirmé dans son titre de lieutenant général par le duc de Montmorency. Pourquoi revenir sur cette question de colonisation? Tout simplement parce que le peuplement est entre les mains de compagnies intéressées seulement par le commerce de la fourrure et non par l'installation de colons.<sup>5</sup> Champlain repart vers Québec en 1620 avec pleine autorité sur le Canada. Il consacre alors ses énergies à organiser l'établissement des Français. Louis Hébert, apothicaire, est le premier colon à pratiquer l'agriculture et ce, malgré l'opposition de la compagnie de Canada fondée en 1613. Venu de France en 1617 avec son épouse et ses trois enfants dont deux filles, Hébert acquiert les terrains sur lesquels seront érigés plus tard la cathédrale et le Séminaire de Québec. Il possède aussi depuis 1626, un fief sur les bords de la rivière Saint-Charles, près de Québec.<sup>5</sup> Il est intéressant de noter que son épouse, Marie Rollet, est la première Française à fouler le sol du Canada. Louis meurt en 1626 des suites d'une chute.<sup>2,1</sup>

En 1626, le Canada se résume à Québec. En effet, de l'embouchure du fleuve Saint-Laurent jusqu'à Québec, « il n'y a point de terre défrichée, ce ne sont que bois ». <sup>3</sup> En fait, la traite des fourrures ne favorise que des comptoirs ou postes de traite comme Tadoussac par exemple. Toujours selon cet auteur, il n'y a que trois ou quatre familles qui ont défriché deux ou trois arpents de terre, où ils sèment du blé d'inde, de l'orge et du froment. Les religieux Récollets sont établis sur la rivière Saint-Charles, près de Québec. On sait que Champlain fait paître ses bêtes au pied du Cap Tourmente (Saint-Joachim).<sup>1</sup> Le cardinal Richelieu crée en 1627 la Compagnie des Cent-Associés (Compagnie de la Nouvelle-France) pour coloniser le pays. Il est aussi spécifié dans les textes que seuls des Français catholiques pourront émigrer en Nouvelle-France.<sup>2</sup> Cette compagnie œuvre jusqu'en 1643.

En 1627, ne voulant pas se charger elle-même de peupler la colonie, la Compagnie des Cent-Associés adopte comme politique de confier à des seigneurs ce volet de leur mandat en leur concédant des terres.<sup>5</sup> C'est aller dans le sens des vœux de Champlain.<sup>5</sup> Ainsi, le seigneur s'engagera à défricher la terre qu'il reçoit dans une période de temps donné et à y installer des censitaires qui recevront à leur tour une partie de la terre sans rien déboursier. Cependant, les censitaires se devront de faire fructifier la terre qu'ils reçoivent et de remettre, chaque année, au seigneur des redevances.<sup>5</sup> « L'habitant canadien n'est pas la chose du seigneur. Il est libre et propriétaire de sa ferme ».<sup>5</sup>

Suite à une situation européenne confuse qui voit la France aux prises avec l'Autriche à l'extérieur et les protestants à l'intérieur, appuyés en cela par Charles 1<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, les frères Kirke s'emparent de Tadoussac en 1628, coupant ainsi le ravitaillement de Québec. Ils ne peuvent prendre Québec cependant. L'hiver 1628-29 est très difficile pour la petite colonie, « chaque homme étant réduit à sept onces de pois par jour, n'y ayant pour lors que cinquante livres de poudre à canon, peu de mèche et de toutes autres commodités ». Québec compte alors une centaine d'habitants dont une dizaine de femmes et quelques enfants.<sup>2</sup> En 1629, une nouvelle expédition anglaise est chargée d'évincer les Français du Canada. Cette expédition, toujours dirigée par les frères Kirke (David, Louis et Thomas), originaires de Dieppe et huguenots de religion, s'emparent de Québec. En fait, Champlain, vue la situation difficile dans laquelle il se trouvait, rend officiellement le fort et l'habitation de Québec. Une vingtaine de Français décident de rester à Québec sous occupation anglaise alors que Champlain et le reste des colons s'embarquent sur les navires anglais pour se rendre en Angleterre avant de pouvoir rentrer en France. Cette occupation anglaise vient freiner le développement français sur les rives du Saint-Laurent. Au cours de cette occupation, la petite population française vit chichement, n'ayant droit qu'à six livres de pain au poids de France par semaine. Thomas Kirke (Ker dans les textes) vend même à son profit les récoltes provenant des terres agricoles des religieux.<sup>4</sup>

Sources :

- <sup>1</sup> LACOURSIÈRE, J. 1995. *Histoire du Québec : des origines à 1791*. Tome 1, Septentrion, Sillery, Québec.
- <sup>2</sup> LACOURSIÈRE, J. & H.A. Bizier. 1980. *Nos racines. L'histoire vivante des Québécois*. Vo. I. Laffont Canada Ltée.
- <sup>3</sup> L'ALLEMAND, Charles. 1626. *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France*. Relation des Jésuites (1611-1636), Tome 1. Édition du Jour, Montréal.
- <sup>4</sup> LE JEUNE, Paul. 1632. *Brève relation du voyage de la Nouvelle France*. Relation des Jésuites (1611-1636), Tome 1. Édition du Jour, Montréal.
- <sup>5</sup> TESSIER, M. 2000. *Marcel Tessier raconte : chroniques d'histoire*. Les Éditions de l'Homme, Montréal.